

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2015

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2910)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL164

présenté par
Mme Zanetti, rapporteure

ARTICLE 4

A l'alinéa 7, après le mot : "législation", insérer les mots : "en matière"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.